

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE**SEANCE DU 17 mars 2025**

**Nombre de membres :** Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 17 + 2 PROCURATIONS

**L'an deux mille vingt-cinq et le 17 du mois de mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.**

**Présents :** MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, ROUCOLLE Lilian, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFFITE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnes, GERBOLES Henri

**Absents ayant donné procurations** FEDERICO Fatiha à Christophe MANAS, Lionel COLARD à Manon SABARDEIL,

**Absent :**

*Convocation le 13 mars 2025.*

*Le quorum est atteint*

*Mme Valérie LISSARRE a été nommée secrétaire de séance*

**DEL n° 03202506****OBJET : Adhésion à l'éco-organisme ALCOME**

Monsieur le maire expose à l'assemblée la possibilité de signer une convention avec ALCOME qui est un éco-organisme agréé par l'Etat par arrêté ministériel du 28 juillet 2021.

La mission d'Alcome est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Les objectifs de réduction sont fixés comme suit :

- 20 % d'ici 2024
- 35 % d'ici 2026
- 40 % d'ici 2027

Les actions prévues par ALCOME sont :

- Sensibiliser : Fourniture d'outils de communication et de sensibilisation
- Améliorer : Mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs de rue
- Soutenir : Soutien financier aux communes au titre du nettoyage des rues
- Assurer : Enlèvement et prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés séparément, à hauteur de 100kg de mégots massifiés.

Dans ce cadre Alcome propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoyage des voiries publiques sur la base d'un contrat.

En contrepartie, la commune mettra en place dans le cadre de ce contrat :

- Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants

- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement des spécificités de la collectivité

Envoyé en préfecture le 07/04/2025  
Reçu en préfecture le 07/04/2025  
Publié le  
ID : 066-216600593-20250407-DEL03202506-DE

Alcome fournira des kits de sensibilisation conformément au contrat, ainsi qu'un soutien financier annuel au titre du nettoyage, calculé selon le barème indiqué dans l'annexe C du contrat-type et précisé ci-dessous.

Je vous propose d'approuver la signature du contrat et de m'autoriser à le signer

**Après avoir entendu** le maire, le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

**APPROUVE** La convention d'adhésion avec l'éco-organisme Alcome.

**AUTORISE** le maire à signer cette convention

**Extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
C. MANAS**